

LETTRE DE MOTIVATION POUR L'ADMISSION EN ANNÉE PROPÉDEUTIQUE SANTÉ DES MODULES COMPLÉMENTAIRES

CONSIGNES

Dans une lettre de motivation, maximum deux pages, il est demandé aux candidat-e-s de présenter les points suivants :

- La motivation, argumentée, du choix professionnel : en donnant des éléments démontrant la représentation de la profession choisie
- Les qualités, capacités et éventuelles difficultés face à l'exercice de sa future profession du domaine Santé : en donnant des exemples et en identifiant les éventuelles répercussions face à l'exercice de la future profession

MISE EN PAGE

Nombre de pages

2 pages recto maximum

Marges

4 cm en haut et à gauche

2,5 cm à droite et en bas

Interlignes

1,5 Texte

Présentation typographique

Impression en noir et blanc

Police de caractère : 12 points d'imprimerie, Tahoma

Uniformité dans la présentation

Compte tenu des places limitées en APS, la commission d'admission évalue les dossiers d'inscription ainsi que la lettre de motivation. La pondération s'effectuera sur la base des moyennes obtenues dans les branches principales des bulletins de notes présentés (40%) et de la lettre de motivation (60%).

Seuls les dossiers complets seront pris en considération